

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-quatre le 2 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 25 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, M. SABOURAUD , M. SERAFFON, Adjoint, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme THEUIL, Mme DUBOURG, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, M. CARDOSO, Mme HOLGADO, M. EYMAS, M. RENAUD, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme SANCHEZ, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme MERCHADOU à M. CASTETS, Mme HIMPENS à Mme SARRAUTE, M. WINTERSHEIM à Mme DUBOURG

Etaient excusés:

M. ELIAS, Mme LUCKHAUS

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme THEUIL est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents : 22
Conseillers votants : 25

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

8 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Au regard de son label « Opéra National en Région », l'Opéra National de Bordeaux s'est engagé à développer une politique territoriale en Nouvelle-Aquitaine afin d'être au plus près du public dans des lieux où les artistes de l'Opéra ne sont ou ne peuvent pas être présents et à destination de populations qui n'ont pas accès aux lieux de spectacles mais également à destination des communes éloignées de l'offre culturelle et des lieux de programmation.

Fort du succès des premières éditions en partage depuis 2022, ce dispositif de retransmission de concerts, rebaptisé Bordeaux Live Opéra s'est élargi aux retransmissions de ballets et d'opéras dans divers lieux et espaces comme autant de « salles de concert virtuelles » installées de manière éphémère dans la région.

L'Opéra National de Bordeaux propose, en ouverture de sa nouvelle saison 2024-2025, un Concert symphonique et choral à l'Auditorium, vendredi 20 septembre 2024 à 20h00. Ce concert d'une durée d'1h20 rassemblera l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine, le Chœur de l'Opéra National de Bordeaux et le Chœur d'Angers Nantes Opéra dans le programme suivant :

- Hymne à la joie
- Joan Tower, Fanfare for the Uncommon Woman
- Ludwig van Beethoven, Symphonie n° 9 « Hymne à la joie »

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Blaye souhaite donc s'inscrire dans ce

dispositif en retransmettant le concert d'ouverture en direct et gratuitement au cinéma municipal le Zoetrope.

Cette inscription est matérialisée par la signature d'une convention entre la ville de Blaye et la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux dans laquelle sont précisées les obligations réciproques de chaque partie.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

La commission n°2 (Culture / Tourisme/ Unesco/ Jumelages/ Animation Patrimoniale) s'est réunie le 19 juin 2024 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 05/07/24
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20240702-73258-AU-1-1

La Secrétaire de Séance,
Madame **Nellina THEUIL**



Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE

